

PRÉ-REQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des documents de travail.
- Aptitude médicale

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à suivre, contrôler ou commander des chantiers nécessitant des travaux en hauteur.
- Personnel assurant la conduite d'opérations.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ANIMATION

- Supports de formations (photos, films, textes de lois, support de projections,...)
- Panel représentatif du marché de l'EPI antichute, des systèmes de sécurité et des systèmes d'évacuation

DURÉE / EFFECTIF / TARIF

- 1 à 3 jours (7 à 21 heures)
- 1 à 6 personnes par groupe
- à partir de 220 euros/pers/jour

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un test type QCM est effectué afin de valider les acquis de la partie théorique. Les acquis validés pendant les ateliers pratiques sont consignés sur l'attestation de suivi de formation.

OBJECTIFS

- Être capable d'évaluer en dix points simples et rapides la capacité des intervenants à réaliser des travaux en hauteur en sécurité avec différents systèmes de protection contre les chutes (individuelle ou collective).
- Savoir vérifier les habilitations aux travaux en hauteur des intervenants.
- Être sensibilisé au cadre réglementaire dans lequel doivent se dérouler les travaux en hauteur.
- Être sensibilisé aux principes de vérification de conformité des systèmes utilisés.
- Connaître les responsabilités des donneurs d'ordre, du personnel de maintenance et des sous-traitants.
- Avoir une connaissance des différents systèmes de sécurité contre les chutes de hauteur disponibles sur le marché (protection individuelle et collective) ainsi que des systèmes d'évacuation.

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

THÉORIE

- Le décret du 1^{er} septembre 2004 (travaux temporaires en hauteur), et textes relatifs aux travaux en hauteur
- Les recommandations R430 et R431
- Analyse des principes généraux de prévention de la loi n°91-1414 du 31 décembre 1991
- Définition des droits, obligations et responsabilités du maître d'ouvrage, de l'employeur ou de son représentant et des salariés
- Analyse de risques de chutes de hauteur de différentes situations de travail.
- Découvrir les différents systèmes de sécurité contre les chutes de hauteur disponibles sur le marché (protection individuelle et collective).

PRATIQUE

- Travaux en protection individuelle
- Cas spécifiques
- Vérification des EPI
- Evacuation en hauteur